

Questions orales

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, ces fanfaronnades n'impressionnent personne. La députée sait fort bien que nous ne pouvons pas simplement réduire les taux d'intérêt. L'objectif premier. . .

M. Rodriguez: Vous les avez bien augmentés.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, je conseillerais à la députée de ne pas écouter les conseils qu'on lui prodigue de part et d'autre.

L'objectif premier de notre politique monétaire, appuyée par notre politique financière, est de faire baisser le taux d'inflation. Ces dernières semaines, pendant que nous tentions de corriger à la baisse, mais très légèrement, les taux d'intérêt, nous avons pu constater une réaction excessive sur les marchés des changes.

Afin de garantir la croissance à long terme de notre économie, il importe d'afficher une certaine stabilité sur les marchés financiers. C'est ce que nous avons tenté de faire ces derniers jours, et c'est pourquoi j'appuie entièrement les initiatives du gouverneur de la Banque du Canada.

[Français]

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, le ministre sait qu'un taux d'intérêt trop élevé entraîne une hausse du déficit. Le gouvernement propose la TPS pour réduire son déficit.

Si ce gouvernement veut vraiment réduire son déficit, pourquoi cette contradiction entre sa politique fiscale et sa politique monétaire?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je l'ai déjà expliqué à maintes reprises, la meilleure façon de contenir les taux d'intérêt est de faire baisser l'inflation. Pour ce faire, on peut adopter une politique concernant les taux d'intérêt qui entraînera une baisse de la demande de crédit. C'est le but que vise la politique de la Banque du Canada. Comme nous avons pu le constater au cours des derniers jours et des dernières semaines, cette politique semble nous réussir. Et nous voulons continuer dans cette voie, puisque cela devrait nous permettre de faire baisser à long terme les taux d'intérêt.

Au cours des années 1970, le gouvernement libéral n'a pas tenu compte des pressions inflationnistes et nous nous sommes retrouvés avec des taux d'intérêt de 20 et 25

p. 100. Si c'est ce que veut revivre la députée, elle fait fausse route. En tout cas, ce n'est certainement pas le chemin qu'emprunte le gouvernement.

• (1430)

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, les Canadiens savent que, pour faire baisser les taux d'intérêt, il faut mettre les conservateurs dehors.

Des voix: Dehors!

Mme McLaughlin: Le ministre ne cesse de dire que, à cause du déficit, les Canadiens doivent se serrer la ceinture et accepter une nouvelle taxe de vente de 7 p. 100, ce qui est intolérable. Le ministre sait qu'une hausse de 1 p. 100 des taux d'intérêt alourdit le déficit de 4,4 millions de dollars par jour. Quel gaspillage, 4,4 millions de dollars par jour, 365 jours par année.

N'est-il pas temps de réduire les taux d'intérêt et de cesser de sabrer dans les programmes des Canadiens?

Des voix: Bravo!

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je n'ai pas entendu la question. Pourrait-on la répéter?

Mme McLaughlin: Oui, monsieur le Président. J'ai demandé au ministre s'il n'est pas temps de réduire les taux d'intérêt et de cesser de sabrer dans les programmes des Canadiens ordinaires.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, c'est une arme à deux tranchants: si la députée veut une baisse des taux d'intérêt, elle veut forcément une hausse de l'inflation. Si elle veut cela, alors elle s'en prendra à ceux-là mêmes qu'elle veut aider, c'est-à-dire aux gagne-petit et aux personnes âgées qui touchent un revenu fixe.

M. Nystrom: Que faites-vous de la TPS?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Son collègue vient de dire: que faites-vous de la TPS? Je veux prendre ici quelques instants pour rectifier les assertions du chef du Nouveau Parti démocratique. Selon elle, la TPS nuira aux gagne-petit et aux personnes âgées. Or c'est absolument faux.

Nous avons instauré le crédit pour TPS, de sorte que 84 p. 100 des personnes âgées de 65 ans et plus ou des familles monoparentales en bénéficieront.

Ainsi, elles paieront une taxe de vente moins élevée après la réforme.